

Image not found or type unknown



# Convocation Assemblée Générale - pièces jointes

Par **heihei**, le **07/04/2015** à **11:41**

Bonjour,

Membre du conseil syndical d'une grosse copro (220 lots); un copropriétaire un peu "particulier" a demandé l'inscription à la dernière AG de résolutions accompagnées de quantités de documents; surcoût pour la copro près de 5000€ (photocops, poste.); peut-on à l'avenir , soit mettre au frais du demandeur le sur coût, soit dématérialiser les pièces jointes (disponibles sur un site spécialisé comme c'est e cas pour les appels d'offre)?  
Merci d'avance de vos conseils.